

Subsides

Mlle Carney: Monsieur l'Orateur, je parlais tout à l'heure du groupe de travail conservateur qui est allé dans 16 villes discuter du budget avec les citoyens. Je rappelais certaines questions qui nous ont été signalées au sujet du budget. Je parlais également du jugement porté par la Alberta Cattle Commission pour qui «le budget a mal choisi sa cible, ses armes et son moment.» J'ai expliqué pour quelles raisons, en parlant des thèmes qui se sont dégagés de nos entretiens avec les Canadiens, ces derniers avaient également l'impression que le gouvernement ne savait tout simplement pas ce qu'il faisait lorsqu'il a présenté certaines des mesures budgétaires sous la direction du ministre des Finances (M. MacEachen). Cette impression a été renforcée par le retrait forcé de mesures comme l'élimination du programme IRLM qui, bien sûr, mettait en chômage des milliers de travailleurs et fermait des chantiers de construction.

En Colombie-Britannique, des représentants de la Interior Forest Labour Relations Association nous ont dit:

Le budget illustre parfaitement les répercussions que peut entraîner une modification de la politique gouvernementale lorsqu'on agit sans réfléchir aux conséquences.

Un producteur laitier de l'Ontario a exprimé ce point de vue dans les termes les plus simples en nous disant:

Le système fiscal idéal est celui qui m'assure une parfaite quiétude. Je trouve incroyable qu'une exploitation agricole familiale soit obligée d'engager un expert fiscal pour poursuivre ses activités.

La caractéristique rétroactive des mesures budgétaires constituait un des principaux sujets de plainte. Mes collègues en ont parlé en détail à la Chambre. Par exemple, ces mesures compromettent les projets de retraite des Canadiens moyens, les investissements déjà réalisés par les Canadiens, les projets de construction et d'équipement des entreprises canadiennes.

Lorsque notre comité était à Vancouver, la commission immobilière de cette ville a apporté son témoignage et a fait remarquer que les contribuables qui se fiaient à la politique établie de longue date par le gouvernement conformément à la loi de l'impôt sur le revenu ne devraient pas honnêtement être obligés de réorganiser leurs investissements à toute vapeur à cause des changements radicaux proposés dans le budget. Or, c'est ce qu'ils sont obligés de faire. A peu près partout dans l'Ouest, on convient que les mesures transitoires proposées par le ministre des Finances ne règlent pas les problèmes qu'il a créés. On s'y préoccupe notamment de l'imposition des avantages sociaux des employés dans une région en plein boom économique qui doit attirer des ouvriers qualifiés si elle veut tirer partie de ses ressources.

Notre comité, qui s'était réuni à l'hôtel de ville, a appris notamment comment à cause de son métier un témoin avait dû changer de ville à quatre reprises depuis deux ans et ce dernier nous a fait part des craintes que suscitent en lui les mesures budgétaires, notamment la proposition voulant que l'on taxe les prêts au logement que les employeurs accordent aux employés pour les dédommager du coût élevé du logement dans l'Ouest. La commission immobilière de Vancouver a déclaré à ce propos:

C'est un peu comme si le ministre décidait tout d'un coup d'enfiler des gants de boxe pour tuer un moustique. D'innombrables conditions d'emploi sont remises en cause, au nom de l'équité nous dit-on, mais pour récupérer une somme dérisoire, on suscite beaucoup de mécontentement et de remous.

Les syndicats et les organisations professionnelles reprochent au budget de ne pas s'attaquer à la création d'emplois ni d'enrayer l'augmentation du chômage qui cause tant de

détresse. La Colombie-Britannique, compte 115,000 chômeurs, soit près de 50 p. 100 de plus que l'an dernier. J'ai pensé que ce chiffre pourrait intéresser nos vis-à-vis.

Autre thème qui est revenu à de nombreuses reprises, c'est le caractère interventionniste du budget. La Chambre des mines de Colombie-Britannique et du Yukon a lancé un signal de danger. Elle se demande si le gouvernement ne cherche pas délibérément à mettre l'industrie minière en difficulté en décourageant en particulier les investissements afin de trouver une excuse pour intervenir et mettre en place une sorte de «Mine-Can» pour stimuler le secteur minier. La Chambre des mines pense que le document budgétaire qui parle d'un essor économique dans les années 80 donne à penser que le gouvernement souhaite intervenir directement dans le secteur des ressources plus qu'il ne serait prudent et opportun de le faire. Selon cet organisme, le passé prouve que la survie de l'industrie minière ne repose pas sur une intervention gouvernementale directe, si ce n'est pour assouplir les lois qui l'ont empêché d'atteindre sa pleine compétitivité.

Les Canadiens de l'Ouest s'opposent vivement à ce que le gouvernement fédéral fixe les objectifs, participe aux investissements, dirige et organise la création d'emplois et l'exploitation des ressources. Bien entendu, cela est dû notamment à la politique énergétique nationale qui a nui à l'industrie pétrolière en Alberta. L'Association canadienne du pétrole nous a déclaré qu'en 1981, après l'adoption de ce programme, les dépenses d'exploration et en immobilisations ont diminué d'environ 3.5 milliards de dollars par rapport aux prévisions. Selon les représentants de cette Association, cette baisse importante du niveau des activités était due aux prix et au régime fiscal proposés dans le Programme énergétique national en octobre 1980. Il a eu pour résultat de diminuer les liquidités de l'industrie de 35 p. 100 en 1981 et, comme nous l'ont fait remarquer les exploitants indépendants, les liquidités sont essentielles à ce secteur, surtout dans le cas des sociétés de moindre importance qui n'ont aucune autre réserve de bénéfice dans laquelle puiser les capitaux dont elles ont besoin.

Les représentants de l'Association des services pétroliers du Canada, qui représente le secteur des services et de l'approvisionnement de l'industrie pétrolière, ont exposé de façon plus détaillée les effets néfastes du programme énergétique. Leur sondage révèle que 32 des 85 sociétés qui ont répondu au questionnaire devront fermer leurs portes si elles ne connaissent pas une relance de leurs activités. Selon les estimations, près de 8,000 personnes, soit 20 p. 100 des effectifs totaux dans ce secteur, seront mises à pied.

J'aimerais expliquer au député qu'il ne s'agit pas des magnats du pétrole qui flânent au Petroleum Club ou au Ranchmen's Club à Calgary, mais bien de ceux qui construisent des pistes d'aviation, des aires de forage, des routes, et qui montent généralement leurs camions de bout en bout. Ils représentent l'élément vital de l'entrepreneur de l'Ouest. Ils estiment que 20 p. 100 de leurs travailleurs seront mis à pied, surtout après la fonte du printemps, à la fin du programme de forage de cet hiver. Ils ont décrit l'incidence de ce ralentissement de l'activité économique sur des villes de l'Ouest comme Lloydminster, Grande Prairie, Fort St. John, Dawson Creek et Peace River. Ils ont parlé de salles de ventes, à Edmonton, qui sont pleines de matériel saisi à des sociétés en faillite. Ils nous ont dit que l'industrie pétrolière et gazière était en train de